

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 19 Mars 2024

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 19 Mars 2024 à 21 h 00, à la salle du Conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, Maire. Messieurs PEIFFER Pierre et RAOUL Jérôme étaient excusés, Monsieur PAGES Kévin était absent. Madame SENEGAS Sarah a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame BOUHIER Séverine, secrétaire, assistait à la réunion.

- **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 21 Février 2024 :**

Le compte rendu transmis aux conseillers a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **Délibération pour adhésion au SMICA :**

Monsieur le Maire rappelle qu'un partenariat avec le SMICA a été mis en place dans le cadre de l'opération Adressage et qu'une délibération est nécessaire pour l'adhésion à ce dernier. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et une délibération sera établie en ce sens.

- **Délibération rattachement pour la M49 :**

Monsieur le Maire explique l'obligation de rattachement des charges et produits sur le Budget Assainissement. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et une délibération sera prise.

- **Délibération pour convention avec le Département concernant le domaine public routier :**

Monsieur le Maire rappelle le problème d'effondrement d'un mur de soutènement sur la D54 et explique que le Département soutiendra la commune à hauteur de 20 % du montant des travaux. Pour cela, une convention doit être signée. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Délibération à caractère général pour ester en justice :**

Monsieur le Maire indique que pour tout litige devant aller au Tribunal, une délibération pour ester en justice est nécessaire. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et une délibération générale ainsi qu'une délibération nominative seront prises.

- **Délibération tarifs boutique du Château :**

Monsieur le Maire explique au Conseil que de nouveaux objets seront vendus à la boutique du Château et qu'une révision des tarifs est nécessaire. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et une délibération sera faite en ce sens.

- **Point sur les travaux :**

Assainissement : Ne restent que les branchements, les roseaux et le goudronnage. Fin prévue fin du mois d'avril.

Salle Polyvalente : Les travaux sont achevés et la commission de contrôle a été favorable à l'ouverture. Les séances de gym douce débuteront le 12/04.

QUESTIONS DIVERSES :

- Concert de piano à l'église le 27/08/2024.
- Maison à colombage libre pour la saison.
- Nouvelle épicerie ouverte le 22 Mars 2024

Séance levée à 22h00